

Metz, le 25 novembre 2022

Service Aménagement Biodiversité Eau  
Unité Police de l'eau

**La responsable de l'unité police de l'eau**  
à

Affaire suivie par : Pauline THEIS  
Tél : 03 87 34 34 31  
E-mail : pauline.theis@moselle.gouv.fr

**Monsieur le Maire,  
1, Chemin des Ecoliers  
57260 VAL DE BRIDE**

**OBJET** : Dossier de déclaration concernant le désenvasement d'un ouvrage sur la commune de Val de Bride – N°GUN-2022-004

**RÉF.** : J:\01 - Metz\04 - SABE\42 - Police de l'Eau\1. Dossiers PE\Travaux sur cours d'eau\VAL DE BRIDE\2022-10\_Désenvasement buse\_Mairie

**P.J.** : 3

Monsieur la Maire,

Après examen de votre dossier de déclaration relatif au désenvasement d'un ouvrage sur la commune de Val de Bride, je vous informe que votre dossier **est recevable**.

Vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier. **Celle-ci devra être réalisée conformément au dossier déposé et complété.** La police de l'eau devra être avertie de la date de début des travaux ainsi que de la date d'achèvement de l'ouvrage.

Vous trouverez ci-joint, l'arrêté de prescriptions générales relatif à la rubrique 3.1.2.0.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous serais reconnaissante de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie du courrier valant avis de recevabilité pendant la durée d'**un mois minimum**. Le dossier de déclaration doit être consultable en mairie.

À l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de quatre mois, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyen" par le site Internet <https://citoyens.telerecours.fr>.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,

  
Céline DELLINGER

